



association départementale pour la Sauvegarde
de l'enfant à l'adulte de la Somme

Le rapport d'activité 2018



1 chemin des vignes
80000 AMIENS
www.adsea80.org

Rapport moral et d'activité 2018

RAPPORT MORAL

Rendre compte de l'année 2018, c'est évoquer la fin de l'année 2015 durant laquelle l'association avait été mise en procédure d'alerte de niveau 2. A compter de cette date, l'ADSEA 80 a bâti, avec le Conseil Départemental de la Somme, l'Agence Régionale de Santé et la Protection Judiciaire de la Jeunesse, un plan de restructuration global.

Il est essentiel de remarquer que l'engagement conjoint des autorités administratives et financières, tout particulièrement l'ARS, et les résolutions de l'ADSEA 80 à une gestion repensée en terme d'efficience, ont permis une sortie de crise relativement rapide.

Sortir de la crise est une chose, pérenniser la consolidation en est une autre.

Après l'année 2016 durant laquelle les corrections de trajectoire urgentes ont été posées, les années 2017 et 2018 s'inscrivent comme les années de la consolidation. 2019 devrait être par le renforcement du siège, l'année qui achèvera les actions d'amélioration du fonctionnement de l'association.

Le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois en 2018. Les ordres du jour au-delà des sujets récurrents autour des budgets prévisionnels et de la clôture des comptes annuels, ont permis entre autre de :

- ✚ Prendre en compte l'injonction du Conseil Départemental de la Somme de diminuer de 20 places l'autorisation du Foyer Educatif Picard.
- ✚ Acter la décision du Conseil Départemental de la Somme de fermer la Maison d'Enfants d'Ayencourt-le-Monchel et de redéployer les 12 places sur le Foyer Educatif Picard.
- ✚ Décider de ne pas remplacer le Directeur du pôle Enfance et Familles suite à sa démission, pour travailler dans un premier temps la refonte du projet du Foyer Educatif Picard sur lequel l'embauche d'une nouvelle direction se préciserait.
- ✚ Décider de répondre à l'appel à projets du Conseil Départemental de la Somme pour la création d'un service pour l'accueil de vingt-cinq mineurs non accompagnés.
- ✚ Acter la logique des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM), d'une part avec l'Agence Régionale de Santé et d'autre part avec le Conseil Départemental de la Somme pour la gestion qualitative et financière des établissements.
- ✚ Entendre positivement la demande de l'Association Claire Joie de fusionner avec l'ADSEA 80.

Le Bureau s'est réuni au moins une fois par mois. Il a coordonné la mise en œuvre de l'ensemble des orientations arrêtées par le Conseil d'Administration et a assuré la gestion des dossiers courants.

En janvier 2018, Grégory Azoulay du Cabinet AlterSenso présentait les conclusions de la mission, demandée par le Bureau, sur l'articulation des directeurs et des chefs de service. Elles étaient le fruit d'une écoute individuelle de toutes les personnes concernées, chefs de service et directeurs en priorité mais également le Directeur Général, la Directrice des ressources humaines ainsi que le responsable de la gestion, ainsi que de membres du Bureau. Les recommandations, au nombre de 12, incitaient l'association à clarifier les fiches de poste des directeurs en lien



Rapport moral et d'activité 2018

avec celles des chefs de service, à ancrer plus les établissements dans une déclinaison du projet associatif, à développer la transversalité associative en encourageant le partage des pratiques et la recherche d'une culture commune fondée sur les valeurs de l'ADSEA 80.

L'ADSEA 80 se caractérise par son implication dans trois champs distincts : la protection de l'enfance, l'enfance porteuse d'un handicap et les adultes porteurs d'un handicap. C'est la raison qui préside à l'organisation de l'association autour de trois pôles : Le pôle enfance et familles, le pôle enfance et autonomie et le pôle insertion par le travail (qui deviendra vraisemblablement le pôle adultes). Les partenaires, tout particulièrement nos autorités administratives et financières, nous incitent à penser une nouvelle organisation plus unifiée à partir de la logique des CPOM qui se travaillent en regroupant plusieurs établissements et services financés par la même administration. De même la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) attend que notre engagement soit dans une logique unifiée à l'association et non particulière à chaque établissement ou service. De toute évidence cette réflexion aura un épilogue concret prochainement en instituant trois directions de pôle qui s'appuieront sur les chefs de service.

Réorganiser l'association autour de trois pôles implique l'existence d'un siège qui saura, en chef d'orchestre, sous la responsabilité de la Direction Générale, accompagner, soutenir, informer et contrôler les établissements.

Ainsi nous aurons les outils et l'architecture pour accomplir nos missions dans une dynamique d'unité associative, forte de son histoire mais également capable de s'interroger et s'adapter.

Tout cela n'est possible que par l'engagement de tous, depuis les bénévoles de l'association jusqu'aux salariés de tous les établissements et du siège. Il est essentiel de le souligner dans ce rapport moral et d'exprimer à chacun une grande reconnaissance.

Annie VERRIER
Présidente

Rapport moral et d'activité 2018

RAPPORTS D'ACTIVITE

Relire, à l'occasion de l'assemblée générale, l'année passée est un exercice complexe et intéressant. Complexe car il ne faut dire que l'essentiel et intéressant car la mémoire permet de mieux comprendre aujourd'hui et entrevoir demain.

Ce rapport sera complété par ceux plus spécifiques des établissements, un peu plus loin dans le livret. Méthodiquement il déclinera un regard sur les actions marquantes dans chaque pôle.

Représentations de l'ADSEA 80

a- Commission de gestion des situations à risque (CGSR)

A l'invitation de la MDPH aux associations gestionnaires, l'ADSEA 80 était assidument participante à la CGSR dont la mission était de trouver des solutions pour des jeunes et des adultes porteurs d'un handicap alors que tout avait déjà été tenté. En refusant que des situations puissent être sans issue, des solutions improbables ont été trouvées. Cette instance préfigurait la Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT).

b- Comité de pilotage de la RAPT

Parallèlement au travail de CGSR, la MDPH de la Somme a coordonné un travail participatif avec les différents acteurs du champ du handicap pour insuffler la logique de la RAPT et préparer sa mise en place concrète dès 2019. La RAPT bouscule le modèle d'accompagnement jusqu'ici pratiqué. Fortement marquée par la volonté de viser l'inclusion dans la vie normale, les établissements doivent opérer une évolution importante dans leurs modalités d'accompagnement. L'ADSEA 80, résolument, s'est inscrite dans cette dynamique qui vise l'insertion la plus grande possible des enfants porteurs d'un handicap dans l'école et des adultes porteurs d'un handicap dans le milieu normal du travail et de la vie sociale. Dans le cadre du CPOM avec l'ARS, cet axe d'engagement est incontournable.

c- Collectif 80

Le Collectif 80 regroupe les associations et leurs établissements inscrits dans le champ du handicap. Il permet un échange et suscite si besoin des prises de position collective. L'ADSEA 80 y participe depuis sa création.

d- L'URIOPSS Hauts de France

L'association est membre de l'Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés sanitaires et Sociaux des Hauts de France. L'URIOPSS a pour finalité la représentation des associations auprès des instances décideuses dans les champs du social, du médicosocial et du sanitaire. L'ADSEA 80 attend de l'URIOPSS un soutien technique et politique pour consolider ses missions, et s'inscrit dans une démarche collective dont les fondements sont en adéquation avec ses valeurs associatives.

Rapport moral et d'activité 2018

e- L'AIRE

L'ADSEA 80 adhère à l'AIRE, Association des ITEP et leurs Réseaux. Appartenir à un réseau qui spécifiquement travaille sur le projet des ITEP est une ressource intéressante. La restructuration de Péronne et celle qui s'opère à l'IME de la Somme doit beaucoup à l'AIRE.

La directrice de Péronne y représente l'ADSEA 80.

Le Siège

a- Renouvellement d'autorisation des frais de siège

La réorganisation inévitable suite à la procédure d'alerte a incité les financeurs à différer leur réponse à la demande de renouvellement d'autorisation des frais de siège. L'organisation de l'association exige une consolidation du siège de l'ADSEA 80.

L'autorisation devrait nous être accordée d'ici la fin de l'année 2019 après étude de nos propositions par nos autorités administratives et financières : l'ARS, le Conseil Départemental et la PJJ...

b- Les négociations des CPOM

L'ADSEA 80, en 2018, négocie deux CPOM, l'un avec le Conseil Départemental de la Somme et l'autre avec l'Agence Régionale de Santé (ARS). Il s'agit pour l'association d'entrer dans une logique d'engagements réciproques avec les autorités administratives et financières pour une période de 5 ans. L'ADSEA 80 étudie ses engagements qualitatifs en harmonie avec ses valeurs fondamentales et les orientations départementales du Conseil Départemental et régionales de l'ARS. Forts de la convergence d'engagements relatifs à ses missions, le principe d'un financement contractualisé est acté pour la période de validité des CPOM.

Pour travailler les dossiers des deux CPOM, l'ADSEA 80 s'est faite conseiller par Stéphane Poreye du Cabinet KPMG de Lille.

Le CPOM avec le Conseil départemental est aujourd'hui acté. Il prend en compte le Foyer Educatif Picard et le service MNA.

Le CPOM avec l'ARS qui prend en compte les trois IME, l'ITEP de Péronne et les deux SESSAD ainsi que l'ESAT de Glisy, est plus complexe à travailler. En effet le projet de création d'un ITEP par réorganisation de l'IME de la Somme exige que le projet architectural soit clairement établi au regard des financements possibles. A ce jour, le projet architectural se dessine plus précisément en corrélation avec un plan de financement acceptable par l'ARS.

Développement de l'outil informatique

L'ADSEA 80 a choisi de structurer son réseau informatique en se dotant d'une part de connections internet fiables et d'autre part de logiciels communs à l'ensemble de l'association.

Essentiellement trois logiques ont été réfléchies et se mettent en place de manière systématique dans l'ensemble des établissements et services.

Rapport moral et d'activité 2018

Le premier outil est le logiciel Comptable qui comprend non seulement la comptabilité proprement dite, mais également la paie reliée à un outil de gestion des plannings des salariés.

Le second permet de développer l'informatisation des dossiers des personnes accompagnées.

Le troisième vise le partage des informations grâce à la mise en place d'une mémoire partagée pour toute l'association qui, grâce à des autorisations et des mots de passe personnels, permettra à chaque administrateur et chaque salarié de disposer des informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Le Pôle Enfance et Familles

MECS le Foyer Educatif Picard (FEP) à Amiens	68 jeunes accompagnés	60,42 salariés
MECS d'Ayencourt-le-Monchel	13 jeunes accompagnés	11,27 salariés
Centre Educatif Renforcé « Amiens Ressource »	6 jeunes accompagnés	12,47 salariés

a- La démission du directeur du PEF

Fin 2017, Daniel Duhamel souhaite démissionner. Son départ effectif est en janvier 2018.

L'association décide alors de ne pas réembaucher de suite un nouveau directeur car elle pense important de prendre le temps de redéfinir le projet du pôle Enfance et familles.

Dans le cadre de l'embauche programmée en 2019 d'une nouvelle direction, les projets d'établissements retravaillés et validés par le Conseil d'administration serviront de base pour le recrutement.

b- Réécriture du projet du FEP

Pour permettre la réécriture du projet du Foyer éducatif Picard, l'embauche d'une chargée de mission, Claire Boll, est actée. Durant l'année, elle anime un travail participatif pour l'écriture d'un nouveau projet pour le FEP.

L'association ayant choisi de répondre à l'appel à projet pour la création d'un service pour accompagner 25 Mineurs Non Accompagnés (MNA), la chargée de Mission avec Aurore Leturcq, Cheffe de service des maisons extérieures, bâtiront un projet de qualité qui a été choisi par la commission d'appel à projets du Conseil Départemental. Le service était opérationnel début janvier. A ce jour, il accueille 25 jeunes.

Rapport moral et d'activité 2018

Le contexte de réécriture est celui de la décision du Conseil Départemental de supprimer 20 places au foyer Picard pour les redéployer dans un projet de quatre services de 25 places pour les MNA sous forme d'appel à projets.

Le FEP compte au 1^{er} janvier 2019 48 places d'accueil. Mais la fermeture de la MECS d'Ayencourt permet au FEP de reprendre les 12 places. Le projet du FEP est donc réfléchi sur la base de 60 places d'accueil.

Le mode de réécriture est fondamental. Il s'est agi de permettre une réappropriation du projet par l'ensemble des acteurs du FEP. En partant de groupes thématiques, la pratique et la réflexion de chacun ont pu être entendues pour l'écriture d'un nouveau projet. Celui-ci était retravaillé dans un premier temps par un comité de pilotage composé des chefs de service, des psychologues, du DG et de la chargée de mission. Puis régulièrement lors de réunions générales, il était présenté à l'ensemble des salariés afin de vérifier si l'orientation était considérée comme positive ou non. Régulièrement un point était fait avec la Présidente, Annie Verrier, et le Vice-Président, Christophe Voinchet. Au final, le projet a été présenté au Conseil d'administration qui l'a validé.

c- Fermeture annoncée de la MECS d'Ayencourt

Le projet de la MECS d'Ayencourt a été questionné non pas sur la pertinence de ses missions, notamment l'accueil de fratries, mais sur le plan du financement prévisible des travaux indispensables à sa rénovation. Les travaux s'imposaient pour répondre d'une part aux exigences de sécurité et d'autre part aux nécessités de confort pour l'accueil des jeunes. Le Conseil Départemental annonçant à l'association qu'elle ne soutiendrait pas les financements des travaux envisagés, seule la fermeture pouvait être envisagée.

d- La dimension Ressources humaines des nouvelles orientations

Le courrier du Président du Conseil Départemental annonçant la baisse des effectifs est arrivé fin décembre 2017. Nous avons attendu début janvier 2018, pour informer le personnel. Un plan social était à craindre.

L'échéance donnée pour voir baisser les effectifs étant la fin de l'année 2018, le choix de l'association a été de privilégier les personnels du FEP sur les postes vacants dans les autres établissements de l'ADSEA 80.

Le Conseil d'Administration a décidé de répondre à appel à projet pour une service MNA. Certains personnels exprimaient déjà leur souhait d'en faire partie même si au demeurant le projet n'était pas encore validé par le Conseil Départemental.

Au FEP la baisse des effectifs de 20 places dans un premier temps avait pour conséquence la fermeture d'une unité, le Logis 2.

Le redéploiement des 12 places d'Ayencourt a été possible en augmentant de 4 places le service des maisons extérieures.

Dans cette grande réorganisation, il a été proposé aux salariés du FEP et de la MECS d'Ayencourt de faire une liste de choix d'affectation.

Grace à une politique des ressources humaines soucieuse d'éviter le plus possible des licenciements économiques, seuls trois licenciements économiques sont envisagés au final.

Rapport moral et d'activité 2018

e- Le Centre Éducatif Renforcé « Amiens Ressource »

Le fonctionnement d'un Centre Éducatif Renforcé (CER) s'avère d'année en année très complexe. Les jeunes orientés par les juges présentent de très grandes difficultés sociales et familiales ainsi que le plus souvent un parcours scolaire chaotique. Certains peuvent avoir des troubles du comportement.

La cohérence de la prise en charge est essentielle. C'est un des défis pour la cheffe de service.

Mais fondamentalement l'urgence pour le CER est de déménager. Il s'avère évident que son emplacement actuel, au cœur de la ville d'Amiens, n'est pas adapté. Il est urgent que le CER trouve un autre lieu d'implantation mais la recherche d'une maison adaptée dans un environnement porteur est extrêmement complexe.

Le pôle Enfance et Autonomie

IME La Clairière (Doullens)	62 jeunes accompagnés	41 salariés
IME de la Somme (Dury)	100 jeunes accompagnés	72 salariés
SESSAD « Le Trait d'union » (Dury)	35 jeunes accompagnés	8,5 salariés

a- La RAPT

Le champ de l'accompagnement des jeunes porteurs d'un handicap vit une grande et profonde transformation. La notion même d'établissement médicosocial évolue à l'aune de la politique inclusive. Catalina Devandas, rapporteuse spéciale du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme a dénoncé le cloisonnement des institutions pour personnes porteuses de handicap du monde normal. Elle appelle la France à repenser sa politique du handicap pour construire une société véritablement inclusive.

L'ADSEA 80 a souhaité s'inscrire dans la réflexion initiée par la MDPH pour une application concrète de la Réponse Accompagnée Pour Tous dans ses établissements. Cette implication invite les professionnels à bousculer leurs repères, notamment en recherchant pour chaque personne accompagnée comment lui permettre une inclusion scolaire dans les écoles de tout un chacun. Les établissements devenant ainsi de plus en plus des espaces de prises en charge ambulatoires.

Les IME, tout particulièrement, sont appelés à transformer leur mode de fonctionnement. Leurs projets viseront de plus en plus l'intégration des enfants et des jeunes dans les établissements scolaires proches de chez eux. En lien avec les enseignants, les équipes pluridisciplinaires des IME apporteront aux jeunes un soutien pour vivre au mieux cette inclusion dans la société.

Rapport moral et d'activité 2018

b- Travail autour d'un CPOM avec l'ARS

La politique des ARS est d'inscrire tous les établissements dans une démarche de Contrat Pluriannuel et de Moyens (CPOM).

Avec l'ARS Hauts de France, l'ADSEA 80 a travaillé les objectifs qualitatifs du CPOM qui conjuguent à la fois ceux attendus par le Plan Régional de Santé et ceux spécifiques à l'association.

Le CPOM aura dans son périmètre non seulement le pôle Enfance et Autonomie mais également l'ESAT « Les ateliers du pôle Jules Verne ».

Le CPOM à ce jour n'est pas encore signé car l'IME de la Somme doit opérer une restructuration importante qui devrait permettre un redéploiement en deux entités : un Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique (ITEP) et un IME. Pour le réaliser, des travaux immobiliers sont nécessaires. L'ampleur de ces derniers est conditionnée par la capacité de financement, fruit des potentialités d'autofinancement de l'ADSEA 80 et de mesures nouvelles accordées par l'ARS.

Le pôle « Insertion par le Travail »

ESSAT « Les ateliers du pôle Jules Verne » Glisy	68 Travailleurs handicapés	15,51 salariés
--	----------------------------	----------------

L'ESAT « Les ateliers du pôle Jules Verne » est le seul établissement de l'association qui accompagne des adultes alors que tous les autres établissements sont tournés vers les enfants. La perspective annoncée en 2018 d'une fusion avec l'association Claire Joie ouvre des perspectives intéressantes d'une démarche d'accompagnement d'une population d'adultes, tant sur le champ du travail adapté que sur celui de l'hébergement ainsi que de l'accompagnement de jour.

Les ateliers sont développés dans des secteurs qui exigent une bonne condition physique. Certainement avec le temps, des travailleurs handicapés ne pourront plus assumer physiquement un temps plein dans les ateliers actuels. L'ESAT réfléchit au « vieillissement » des travailleurs handicapés.

La perspective ouverte d'une fusion avec l'association Claire Joie laisse entrevoir un élargissement de ce pôle qui portera un nouveau nom de Pôle évoquant plus que le public accompagné est celui des adultes en situation de handicap.

Thibault d'AMECOURT
Directeur Général

Rapport moral et d'activité 2018

ESAT Les Ateliers du pôle Jules Verne

Présentation

L'ESAT les Ateliers du pôle Jules Verne est implanté sur la commune de Glisy en périphérie d'Amiens dans une zone industrielle et commerciale. Il est autorisé pour accompagner 68 travailleurs porteurs d'un handicap.

La création de cet établissement remonte à l'année 1983, il était alors implanté en zone rurale. Depuis 2013 Sa situation géographique offre des opportunités commerciales intéressantes pour l'établissement, notamment en espaces verts et à la blanchisserie et montre la volonté de l'ADSEA80 de favoriser l'inclusion des personnes handicapées par le travail en leur donnant l'opportunité d'être au cœur d'une zone d'activité dynamique. En ce sens L'ESAT doit maintenant se vivre comme partenaire des entreprises de la ZAC du pôle Jules VERNE et s'inscrire dans le tissu humain et économique qui l'entoure, tout en gardant une « éthique commerciale » respectueuse des droits et de la dignité des personnes qui y travaillent.



Missions

L'ESAT se donne pour principale mission de permettre aux usagers pris en charge de bénéficier d'activités diverses à caractère professionnel, ainsi qu'un soutien médico-social et éducatif, en vue de favoriser leur épanouissement personnel et social, de reconnaître leurs compétences et préserver leur dignité par le travail.

Ressources humaines

✚ Deux départs, une arrivée au poste de référente médico-sociale et une stagiaire CAFERIUS.

Rapport moral et d'activité 2018

Activité réalisée

- ✚ Nombre de travailleurs handicapés (TH) en ETP : 71,4 pour un agrément de 68
- ✚ Taux d'occupation : 88.25%
- ✚ TH à temps partiel : 23.7% (15.1% en 2017)
- ✚ Absentéisme TH : 7.63 % maladie ; 3,34% C. Mat.+ C. Pat
- ✚ 6 admissions (1 CMP, 3 IME, 2 ESAT)
- ✚ 5 Sorties : (2 vers Milieu Ordinaire : 1 formation arts du cirque / 1 famille, 2 Autres établissements MS (FV), 1 Autre établissement soin)
- ✚ 476 heures de formation à destination des TH
- ✚ Nombre de stagiaires : 21
- ✚ Personnes inscrites sur liste d'attente : 20 (avec orientation à jour).

Les faits marquants en 2018

Chiffre d'affaire commercial global à l'équilibre : +0,3%.

Journée portes ouvertes le 27/09 : Cette journée a permis d'ouvrir l'établissement aux Entreprises, IME, Conseil Départemental de la Somme, familles, Mandataires judiciaires, Les activités de l'ESAT ont été présentées par les travailleurs et les professionnels.

Réécriture du livret d'accueil.

Avancement des actions liées au Projet d'établissements 2018-2022 :

Objectif 1 : Accompagner le vieillissement de la population et les départs en retraite :

- ✚ Les partenariats avec les structures d'hébergement ou d'accueil de jour fonctionnent bien, plusieurs projets pour des adultes vieillissants ont pu être menés (notamment avec le foyer de vie et accueil de jour de l'ADAPEI à Villers Bretonneux).
- ✚ Les perspectives de rapprochement de l'association Claire Joie disposant d'un foyer de vie et d'un SAJ (Service d'Accueil de Jour) permettront de faciliter plus encore le parcours de vie des TH en fin de carrière avec des doubles orientations possible ESAT / SAJ.
- ✚ Une nouvelle équipe d'entretien des locaux a été créée avec l'objectif d'accompagner des TH ayant une plus grande fatigabilité.

Rapport moral et d'activité 2018

- ✚ Un fichier recensant les TH de plus de 50 ans a été créé afin de tracer de manière synthétique les prises en charge spécifiques pour les TH vieillissants.

Indicateurs :

- Nombre de travailleurs de plus de 50 ans : 12
- Préparation à la retraite : 1
- % de travailleurs de plus de 50 ans à temps partiel : 58%
- Nombre de travailleurs réorienté par la CDAPH et maintenue à l'ESAT : 0

Objectif 2 : Développer l'autonomie et l'intégration dans la vie sociale

- ✚ Présentation du bilan de santé à l'ensemble des TH de l'ESAT.
- ✚ 23 TH ont souhaité bénéficier d'un bilan de santé accompagné par l'ESAT.
- ✚ Heures de soutien : savoir de base, code de la route, découverte de la nature, entretien petite mécanique, informatique, marche.
- ✚ Projet signalétique avec pour objectif l'affichage en FALC (Facile à Lire et à Comprendre) des règles de base concernant le respect de l'entretien des locaux de l'ESAT.
- ✚ Rédaction en FALC du livret d'accueil et de deux plaquettes présentant l'ESAT.

Objectif 3 Continuer à développer la professionnalisation des travailleurs

- ✚ La professionnalisation des TH continue avec 10 formations réalisées en 2018 à l'attention de 54 TH pour 476h cumulées.
- ✚ Une grille d'évaluation des compétences permettant de tracer les compétences professionnelles des TH a été mise en place pour la blanchisserie et la restauration.

Indicateurs :

- 1 Professionnel a été formé au dispositif RAE ((Reconnaissance des Acquis de l'Expérience), organisé par le collectif « Différent et Compétent »
- Nombre d'heure de formation : 476h
- Nombre de TH mis à disposition d'entreprise en milieu ordinaire : 20
- Nombre d'intégration en milieu ordinaire : 2
- Nombre de RAE « Différent et Compétent » : 6

Objectif 4 : Adapter les moyens de prise en charge au regard du public accueilli

- ✚ La qualité du « réseau » entretenu par l'ESAT permet de travailler des projets de soin pour les TH de l'établissement présentant un handicap psychique.
- ✚ Ainsi une des TH a pu bénéficier à temps partiel de soin au sein de l'hôpital de jour Daumaizon du CHS Pinel en 2018.

Rapport moral et d'activité 2018

- ✚ Néanmoins les besoins en temps de psychiatre ne sont toujours pas couverts.

Indicateurs :

- Nombre de personnes admises avec un handicap psychique ou trouble du psychisme : 32/71 soit 45%
- Formation réalisée en lien avec le handicap psychique : 2 professionnels soit 48h de formations cumulées
- Nbr de Th de l'ESAT suivis à l'extérieur de l'ESAT (psychiatres et psychologues privés / CMP hors autres ESMS) : 8 (CMP 3)

Objectif 5 : Faciliter la communication et l'accessibilité des documents pour les travailleurs

- ✚ L'ESAT veille à adapter ses documents à la compréhension des TH ainsi en 2018 le livret d'accueil a été remis à jour en essayant de privilégier le FALC.

Indicateurs :

- Nombre de documents rédigés en FALC : 3 (Livret d'accueil et plaquettes de présentation de l'ESAT).
- Objectif 6
- Mettre en place une politique de rémunération pour les travailleurs

Action non démarrée

Objectif 7 : Adapter l'organisation des ressources humaines en fonction des nouveaux besoins

- ✚ L'organigramme a évolué puisqu'il n'y a plus désormais de médecin généraliste dans la structure. Transformation du poste de secrétaire de direction en agent administratif principal. Passage de deux à un éducateur sur l'atelier blanchisserie.
- ✚ Les économies ainsi réalisées devront permettre la création d'un poste éducatif supplémentaire afin de faciliter le remplacement des éducateurs absents ainsi que la création d'une deuxième équipe d'entretien des locaux en 2019.
- ✚ La formation des professionnels est un enjeu majeur pour l'ESAT pour cette raisons plusieurs formations ont été réalisées en 2018 : Troubles psychiques et comportementaux, RAE, Formation théorique et pratique au permis BE (permis de conduire d'une voiture attelée d'une remorque dont le poids dépasse 750 kg), Circuit du linge, Coordination et conduite de projets en établissement.

Rapport moral et d'activité 2018

Objectif 8 : Mettre en place une stratégie commerciale

- ✚ A ce jour cette action n'a pas encore été démarrée, néanmoins il est possible de voir que le chiffre d'affaire est stable en 2018, +0,3% montrant que le niveau d'activité économique de l'établissement reste bon.

Objectif 9 : Obtenir une certification qualité pour les activités Commerciales de l'ESAT

A ce jour cette action n'a pas encore été démarrée

Objectif 10 : Adapter les locaux aux nouveaux enjeux de l'ESAT

- ✚ L'étude concernant la création d'un nouveau bâtiment a été menée à son terme. Ce projet sera inscrit comme objectif dans le cadre des investissements globaux définis dans l'enveloppe CPOM ARS.

Enjeux et perspectives

- ✚ Passage en CPOM (Contrat d'objectifs et de moyens)
- ✚ Passage sur « via trajectoire », logiciel préconisé par la MDPH pour suivre les parcours des personnes prises en charge ainsi que les admissions dans les établissements.
- ✚ Mise en place d'une deuxième équipe de ménage afin de prendre en compte le vieillissement de la population de TH
- ✚ Continuer le déploiement du projet d'établissement, notamment en travaillant sur la prise en charge des travailleurs présentant un handicap psychique
- ✚ Mieux utiliser ou déployer les logiciels : Sil'age / Ageval / GED.

POLE ENFANCE ET FAMILLES

Le Foyer Educatif Picard

Présentation

En décembre 2017, le Conseil départemental de la SOMME demande à l'ADSEA 80 de réorganiser le Foyer Educatif Picard avec l'impact d'une baisse de 20 places à compter de janvier 2019.

L'objectif du département étant de financer par redéploiement, la création de services dédiés à l'accueil des Mineurs Non Accompagnés (MNA).

De ce fait, la décision a été de fermer l'unité du Logis 2 et la MECS d'Ayencourt le Monchel et parallèlement de revisiter notre projet d'établissement.

Cette restructuration associée à une démarche réflexive, nous a permis d'ouvrir des perspectives sur des projets innovants comme l'accueil de jour, le placement à domicile ou encore l'accueil séquentiel.

De ce fait, la décision a été de fermer l'unité du Logis 2.

Les travaux trop importants pour la réhabilitation de la MECS d'Ayencourt le Monchel ont incité le Conseil Départemental à demander à l'ADSEA 80 de fermer cet établissement et de redéployer les places au FEP.

Une réflexion participative et globale sur le projet du FEP a été accomplie en 2018. Le FEP s'est ainsi restructuré dans une logique de dispositif de Protection de l'Enfance. Demain il y aura peut-être lieu de développer l'accueil de jour, le placement à domicile et déjà l'accueil séquentiel.



Rapport moral et d'activité 2018

Services

- ✚ Les Loupiots (8-12 ans)
- ✚ La chaumière (13-17 ans)
- ✚ La Chevaleraie (15-18 ans)
- ✚ Le logis 2 (17-18 ans)
- ✚ Les maisons extérieures (17 ans – 21 ans [jeunes majeurs]).

Missions

Le FEP a pour mission la prise en charge de jeunes âgés de 8 à 18 ans, voire 21 ans en cas de Contrat Jeune Majeur (CJM) dépendants de la protection de l'enfance. Cela 365 jours par an, jour et nuit.

L'établissement veille au projet individuel du jeune qui constitue la principale vigilance de sa mission, bien que cette prise en charge soit répartie sur le mode de collectif.

Les objectifs de l'accompagnement sont l'autonomie, la protection, la cohésion sociale, la citoyenneté, la prévention de l'exclusion et enfin le développement sanitaire, social et culturel.

Fil rouge de ces objectifs, la promotion de la bientraitance est au cœur de l'accompagnement du jeune.

Ressources Humaines

- ✚ 4 Départs à la retraite
- ✚ 3 CDI
- ✚ 17 CDD soit 2713 jours

L'année 2018 a été une année de récupérations de droits en congés qui n'avaient pas été donnés dans les trois derniers exercices.

- ✚ Profils des stagiaires accueillis en 2018 : éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, psychologues.

Rapport moral et d'activité 2018

Activité réalisée

- ✚ 92 jeunes ont été pris en charge sur l'année.
- ✚ 32 demandes d'admission
- ✚ 30 admissions dont 10 accueils d'urgence (7 sont devenus pérennes)
- ✚ 27 sorties
- ✚ Taux d'occupation du FEP : 93 ,01%.

Les faits marquants en 2018

- ✚ Travail sur la restructuration du PEF avec l'aide et le soutien de Claire BOLL, chargée de mission.
- ✚ Réponse à l'appel à projet pour un service d'accompagnement de Mineurs Non Accompagnés (MNA).
- ✚ Annonce des fermetures de la MECS d'Ayencourt le Monchel et de l'unité de vie du « Logis 2 » au FEP.
- ✚ Démission du directeur (en février 2018).
- ✚ Elaboration du CPOM en collaboration avec le conseil départemental.

Enjeux et perspectives

- ✚ Augmentation de l'effectif du service des « Maisons extérieures » de 18 à 22 jeunes.
- ✚ Travail sur les accueils diversifiés : placement à domicile, accueil de jour.
- ✚ Interaction entre la protection de l'enfance et les établissements médico-sociaux.
- ✚ Développement de différents logiciels : Planning first, Sil'Age, AGEVAL
- ✚ Formalisation des fiches de poste et des fonctions support.

Rapport moral et d'activité 2018

Le Centre Educatif Renforcé « Amiens Ressource »

Présentation

Le CER accueille et accompagne des mineurs de 16 à 18 ans, placés dans le cadre pénal de l'ordonnance de 1945, cumulant des difficultés familiales et sociales, en échec scolaire et/ou déscolarisés et présentant souvent des troubles du comportement et des problèmes de santé importants, autour des addictions. Le CER « Ressource » situé à Amiens accueille 6 garçons. Le CER fonctionne sur trois sessions, de 14 semaines. Il est ouvert 300 jours dans l'année.

La première phase, « La Rupture » se déroule sur 7 semaines pendant lesquelles le programme hebdomadaire est identique. Un séjour vient clôturer cette première phase consacrée à la compréhension de la mesure de placement par le Juge, à l'intégration du cadre, des règles et de la connaissance réciproque des jeunes et des membres de l'équipe. Il s'agit pour l'équipe éducative d'un temps d'évaluation des besoins et des capacités, afin d'individualiser l'accompagnement sur les phases suivantes.



La seconde phase, « La Restauration », est de deux ou trois semaines. Cette phase éducative est tournée vers le retour dans le milieu ordinaire. Les médiations permettent d'évoquer les thèmes qui touchent la réalité des jeunes qui va de la dimension des projets professionnels aux problématiques de santé et d'addictions. Lors de cette seconde phase, des stages professionnels sont recherchés pour proposer des expérimentations concrètes.

La troisième phase, « La Consolidation », permet la réalisation des stages de découverte en entreprise. Ainsi les jeunes peuvent envisager ou affiner leurs projets professionnels à l'épreuve de la réalité. Avec l'accord préalable du juge, des « retours famille » sont organisés. Ils permettent de travailler la place du jeune dans sa famille et si possible, son retour à l'issue du temps au CER. Lors de chaque session, les jeunes retournent 3 ou 4 week-end dans leurs familles. A l'issue de la session, le CER organise sur le territoire d'origine des jeunes des bilans individuels de la session. Chaque bilan mobilise le jeune, sa famille, les éducateurs du CER et l'éducateur de milieu ouvert. Le CER, quelques temps après chaque session, interroge le milieu ouvert pour évaluer ce que deviennent les jeunes.

Missions

Accueillir, éduquer, remobiliser et orienter pour permettre une insertion sociale durable et lutter ainsi contre la récidive. Le CER propose une action éducative dans le cadre d'une sanction pénale. Il assure la prise en charge intensive et contenante par le biais d'une présence éducative permanente.

Rapport moral et d'activité 2018

Ressources humaines

- ✚ CDI en 2018 :
 - 3 CDI
 - 1 Contrat de Professionnalisation
- ✚ 20 CDD en 2018 dont
 - 7 éducateurs spécialisés
 - 4 moniteurs adjoints d'animation
 - 3 moniteurs d'atelier
 - 1 psychologue
 - 1 encadrant technique d'insertion
 - 1 éducateur sportif
 - 1 animateur
 - 1 surveillant de nuit
- ✚ Profils des stagiaires accueillis en 2018 : stagiaire Moniteur Educateur, 2ème Année.

Activité réalisée

- ✚ Nombre de demandes : 88
- ✚ Nombre de préadmissions réalisées : 26
- ✚ Nombre de mineurs pris en charge : 19 OPP, et 17 accueillis au CER.
 - 9 arrivants de la région « Grand Nord »
 - 5 de la région parisienne
 - 2 de Seine Maritime
 - 1 de Seine et Marne
 - 1 de l'Oise
 - 1 de l'Aisne
- ✚ Taux d'occupation réel du CER : 65.53 %. (Taux prescrit par la PJJ : 90%)

Rapport moral et d'activité 2018

Les faits marquants en 2018

- ✚ Arrivée d'une nouvelle Cheffe de service, Mme Farida MOHAMED BENLOUCIF.
- ✚ Mouvements importants des professionnels
- ✚ Nouveaux partenaires pour certaines médiations éducatives
- ✚ Formation avec l'AFERTES autour de la cohésion de l'équipe, du projet commun et sens de l'accompagnement

Enjeux et perspectives

- ✚ Constitution d'une nouvelle équipe éducative.
- ✚ Recherche de nouveaux locaux.

Rapport moral et d'activité 2018

La MECS d'Ayencourt-le-Monchel

Présentation

En décembre 2017, le Conseil départemental de la SOMME demande à l'ADSEA 80 de réorganiser le Foyer Educatif Picard avec l'impact d'une baisse de 20 places à compter de janvier 2019.

Dans un premier temps, l'ADSEA prend la décision de fermer l'unité de vie du Logis 2.

Puis sous l'impulsion du Conseil départemental, le projet de fermeture de la MECS d'Ayencourt le Monchel est acté. Les places de la MECS sont redéployées au Foyer Educatif Picard.



Missions

La Maison d'Enfants d'Ayencourt le Monchel a pour mission la prise en charge de jeunes âgés de 5 à 18 ans, dépendants de la protection de l'enfance. Cela 365 jours par an, jour et nuit.

La spécificité étant l'accueil de fratries y compris dans le cadre de la mixité afin de favoriser le maintien des liens fraternels.

Les tranches d'âge étant hétérogène, les professionnels veillent à adapter leur prise en charge afin de répondre au besoin individuel de chaque jeune.

Les objectifs de l'accompagnement se situent autour des trois axes principaux que sont l'éducatif, le pédagogique et le thérapeutique en lien étroit avec la famille et l'Aide sociale à l'enfance.

Ressources humaines

- ✚ 2 CDI en 2018 : éducatrices spécialisée en ETP.
- ✚ CDD en 2018 : 33 CDD dont : 17 surveillants de nuit, 13 moniteurs adjoints d'animation, 2 éducateurs spécialisés, 1 moniteur éducateur.

Rapport moral et d'activité 2018

Activité réalisée

- ✚ 15 jeunes pris en charge sur l'année.
- ✚ 10 demandes d'admission
- ✚ 5 admissions
- ✚ 2 sorties.

Taux d'occupation du FEP : 102.03 %.

Les faits marquants en 2018

Travail sur la restructuration du PEF avec l'aide et le soutien de Claire BOLL, chargée de mission.

Travail et réflexion sur la spécificité de l'accueil de fratries et mixité.

Annnonce de la fermeture de la MECS d'Ayencourt-le-Monchel .

Départ du directeur (en février 2018).

Elaboration du CPOM en collaboration avec le conseil départemental.

Enjeux et perspectives

Fermeture de la MECS 1^{er} semestre 2019.

Réorientation des jeunes accueillis.

Reclassements professionnels, licenciements économiques et départs volontaires.

POLE ENFANCE ET AUTONOMIE

Institut Médico-Educatif de la Somme

Présentation

L'établissement est autorisé pour accueillir des enfants et adolescents, garçons et filles, de 09 à 20 ans (voire plus dans le cadre de l'amendement CRETON), présentant une déficience intellectuelle légère ou moyenne, avec ou non des troubles du comportement et/ou de la personnalité. L'établissement fonctionne par internat et semi-internat de semaine.

L'IME propose un panel d'accompagnements tant scolaire, paramédical, technique qu'éducatif au travers des ateliers, classes, groupes d'hébergement, dispositifs de formation. Par ce biais, l'IME évalue les besoins de chaque jeune afin de lui permettre un parcours le plus individualisé possible, et d'entrer, renforcer, maintenir des apprentissages tant en termes de savoir-faire que savoir-être. Les familles, autant que faire se peut, sont associées aux Projets Individuels d'Accompagnement.



L'établissement conventionne dès que possible ou si nécessaire avec de nombreux partenaires, en premier lieu avec les services de l'éducation nationale puisqu'une Unité d'Enseignement est implantée au sein de l'établissement. D'autres partenariats permettent les immersions en entreprises, ou bien encore la mise en œuvre de chantiers ville ou village des alentours, des actions autour de la protection de l'environnement.

Services

Pôle Innovation : 30 jeunes répartis en un internat de 10 places (mixité) et un semi-internat de 20 places (mixité), tous les deux sur une tranche d'âge de 9 à 20 ans.

Pôle Tradition : 70 jeunes répartis en 3 internats de 35 places, un externat mixte 9-15 ans et les ateliers préprofessionnels 16-20 ans (SIPFP).

Rapport moral et d'activité 2018

Missions

Les deux principales missions sont :

- ✚ L'intégration sociale : savoir-être, citoyenneté, intégration dans le tissu social, tendre vers l'autonomie
- ✚ L'intégration professionnelle : immersion dans le monde du travail, que ce soit en milieu ordinaire de travail, sous statut TH ou pas.

Ressources humaines

- ✚ Deux départs à la Retraite : une monitrice éducatrice et un chef de service.
- ✚ Deux entrées en CDI : un agent de service intérieur et une secrétaire.
- ✚ Soixante-neuf contrats en CDD pour tous les services confondus.

Activité réalisée

- ✚ Nombre de personnes accueillies : 106 jeunes.
- ✚ Nombre de personnes entrées : 19
- ✚ Nombre de personnes sorties : 13
- ✚ Nombre de demandes d'admission : 54

Les faits marquants en 2018

Sur le plan institutionnel :

- ✚ Travaux d'échanges et de Réflexion dans le cadre du CPOM.
- ✚ Mise en place du Logiciel Via Trajectoire en remplacement de SARAH.
- ✚ IME de la Somme comme établissement pilote pour la mise en place du logiciel AGEVAL.

Rapport moral et d'activité 2018

Sur le plan de l'accompagnement :

- ✚ Obtention du Certificat de Formation Générale : 04
- ✚ Obtention des Attestations Scolaires de Sécurité Routière 1 et 2 : 36
- ✚ Obtention du Permis AM : 6
- ✚ Obtention du brevet de Prévention et Secours Civique Niv 1 : 14

Transferts : 7 transferts ont eu lieu, correspondant à 51 journées au bénéfice de 47 enfants.

Participations à l'ARIES, à travers plusieurs évènements sportifs dont football et cross, au bénéfice de 25 enfants.

En avril, un groupe de 10 enfants a participé au Championnat de France de Judo à Aurillac.

En avril et en Octobre, 18 jeunes ont participé au Chantier Médiéval de GUEDELON.

Enjeux et perspectives

Le projet d'installation de l'ITEP reste la perspective principale, et au-delà le Dispositif ITEP liant le SESSAD à ce projet. Un enjeu qui lie le changement de l'offre de service à une perspective de projet architectural. Toute l'année, temps d'échanges entre professionnels, visites d'ITEP, formations ont été produites afin d'accompagner les équipes dans ce changement.

En parallèle, une réflexion a été menée pour la partie IME, au regard de l'offre de service puisqu'il a été acté qu'un internat serait transformé en semi-internat. Une autre réflexion a été portée (et se poursuit encore) sur l'accueil des enfants de 6 à 8 ans, en semi-internat, selon le principe d'un temps partagé entre établissement scolaire et IME de la Somme.

Ces deux projets commencent à s'inscrire dans la dynamique RAPT, préparant ainsi les professionnels où le parcours sans rupture est à envisager comme une des missions premières de l'établissement.

Rapport moral et d'activité 2018

Institut Médico-Educatif « La Clairière »

Présentation

L'Association « La Clairière » a été fondée en 1973, gérant un seul établissement. En juin 2013, l'IME a rejoint l'ADSEA80. L'établissement est autorisé à accueillir 62 enfants, garçons et filles, présentant une déficience intellectuelle avec troubles du comportement associés, comprenant :

- Une Section d'Enseignement et d'Education Spécialisée (SEES), de 06 à 14 ans.
- Une Section d'Initiation de Première Formation Professionnelle (SIPFP), de 14 à 20 ans.

L'établissement fonctionne par internat et semi-internat de semaine.

L'IME propose un panel d'accompagnements tant scolaire, paramédical, technique qu'éducatif au travers des ateliers, classes, groupes d'hébergement, dispositifs de formation. Par ce biais, l'IME évalue les besoins de chaque jeune afin de lui permettre un parcours le plus individualisé possible, et d'entrer, renforcer, maintenir des apprentissages tant en termes de savoir-faire que savoir-être. Les familles, autant que faire se peut, sont associées aux Projets Individuels d'Accompagnement.



Missions

Accompagner le développement du jeune accueilli au moyen d'une intervention interdisciplinaire qui conjugue des actions thérapeutiques, éducatives et pédagogiques. Cet accompagnement amène le jeune à prendre conscience de ses ressources, de ses difficultés et à se mobiliser pour aller vers plus d'autonomie.

Favoriser le maintien du lien du jeune avec son milieu familial et social.

Promouvoir l'intégration du jeune dans les différents domaines de sa vie professionnelle et sociale future et préparer l'intégration dans les différents dispositifs adaptés ou ordinaires.

Assurer à l'issue de l'accompagnement un suivi de 3 ans pour chaque jeune.

Rapport moral et d'activité 2018

Services

SEES : Une Section d'Enseignement et d'Education Spécialisée

SiPFP : Une Section d'Initiation de Première Formation Professionnelle

Ressources humaines

- ✚ Deux départs : la responsable Atelier Blanchisserie/Lingerie et la Directrice de l'établissement.
 - ✚ Soixante-six contrats en CDD pour tous les services confondus.
 - ✚ Profil des stagiaires : secteur éducatif.
-

Activité réalisée

- ✚ Nombre de personnes accueillies : 62 jeunes.
 - ✚ Nombre d'entrées : 8 jeunes.
 - ✚ Nombre de sorties : 7 jeunes.
 - ✚ Nombre de demandes d'admission : 12 jeunes.
 - Trois enfants ont obtenu le Certificat de Formation Générale (CFG).
 - Cinq jeunes ont obtenu l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière (ASSR 1)
 - Cinquante jeunes ont participé à 18 rencontres sportives dans le cadre du Projet ARIES.
 - Un transfert est réalisé au bénéfice de 6 jeunes pendant 4 jours.
-

Les faits marquants en 2018

Arrivée d'un 2^{ème} CDS sur l'organigramme de l'établissement.

Mise en place du Logiciel Via Trajectoire, en remplacement de SARAH.

Mise en place du projet de modification de l'offre de service : transformation d'un internat en externat.

Rapport moral et d'activité 2018

Réflexion sur la réorganisation des ateliers au sein de l'IME.

Jusqu'en 2017, l'établissement fonctionnait avec un budget correspondant à l'accueil de 52 enfants, s'ajoutant à cela des CNR pour assurer l'accueil de 10 autres. A compter de cette année, le budget globalise les 62 places, de façon pérenne.

Enjeux et perspectives

L'établissement s'inscrit dans la logique RAPT afin de répondre aux besoins des familles et des enfants en situation de rupture ou en risque de l'être.

D'autre part, une réflexion est menée quant à l'offre de service, par la transformation d'un internat en semi-internat, tout en maintenant le nombre de places défini dans l'autorisation de fonctionnement.

La fermeture du site d'Amplier amène une réflexion quant à l'installation des ateliers dans des locaux du Collège Montalembert. Les frais de rénovation et d'installation ne pouvant pas être supportés par l'établissement, une réflexion sur le redéploiement des ateliers Rue du Collège : délocalisation, cohabitation, circulation au sein de l'établissement a débuté.

Rapport moral et d'activité 2018

Institut Médico-Educatif de Péronne

Présentation

L'IME de Péronne accueille 40 jeunes de 6 à 20 ans présentant une déficience intellectuelle légère à moyenne, entraînant des difficultés d'apprentissage. Ces jeunes, sont répartis selon l'âge en 3 sections.

L'accompagnement prend en compte à la fois la dimension scolaire, la dimension sociale, la dimension thérapeutique et la dimension d'un avenir professionnel. Les équipes éducatives, pédagogiques et thérapeutiques conjuguent leurs accompagnements par les soins, les rééducations, l'enseignement et les actions éducatives. Elles travaillent en concertation constante avec les parents en les associant à l'écriture et à la réalisation des projets individuels et des projets personnalisés de scolarisation.

Les différentes interventions des professionnels visent à permettre aux jeunes de s'épanouir en les guidant dans l'apprentissage de la vie quotidienne, en apportant les moyens éducatifs pour qu'ils acquièrent un maximum d'autonomie en exploitant leur potentiel et leur capacité à travers les diverses prises en charge.

L'IME est autorisé depuis le 1er janvier 2017 pour 40 places en semi-internat. La création du SESSAD permet aujourd'hui un fonctionnement en dispositif intégré facilitant des passerelles entre le semi-internat, le semi-internat séquentiel et le milieu ouvert.



Services

Section d'Éducation et d'Enseignement spécialisé (SEES) pour les plus jeunes

Section d'Initiation Professionnelle (SIP) pour les 14 – 16 ans

Section d'initiation et de Première formation Professionnelle (SIPFP) pour les plus de 16 ans

Rapport moral et d'activité 2018

Missions

« Les établissements ou services d'enseignement qui assurent, à titre principal, une éducation adaptée et un accompagnement social ou médico-social aux mineurs ou jeunes adultes handicapés ou présentant des difficultés d'adaptation » (article L 312-1 alinéa 2 du code de l'action sociale et des familles)

L'accompagnement thérapeutique, éducatif et pédagogique tend à favoriser l'épanouissement, la réalisation de toutes les potentialités intellectuelles, affectives et corporelles, l'autonomie maximale quotidienne sociale et professionnelle. Elle tend à assurer l'intégration dans les différents domaines de la vie, la formation générale professionnelle.

La prise en charge comporte :

- ✚ l'accompagnement de la famille et de l'entourage habituel de l'enfant ou adolescent ;
- ✚ les soins et les rééducations ;
- ✚ la surveillance médicale régulière, générale ainsi que de la déficience et des situations de handicap ;
- ✚ l'enseignement et le soutien pour l'acquisition des connaissances et l'accès à un niveau culturel optimum ;
- ✚ des actions tendant à développer la personnalité, la communication et la socialisation.

Ressources humaines

Effectifs du personnel en nombre de personnes : 22.

Effectifs du personnel en ETP : 21

Nombre de contrats en CDD : 11.

Une secrétaire a fait valoir ses droits à la retraite en 2018, ainsi qu'un agent de service.

Une éducatrice spécialisée, une secrétaire et la directrice étaient en congé maternité courant 2018.

L'IME a enfin accueilli plusieurs stagiaires pendant l'année 2018, 1 élève de BTS social, un collégien de 3^{ème} et 1 ES en formation.

Rapport moral et d'activité 2018

Activité réalisée

- ✚ Nombre de personnes accueillies : 40 jeunes.
- ✚ Nombre de personnes entrées : 2 jeunes.
- ✚ Nombre de personnes sorties définitivement : 1 jeune.

Aucun jeune n'a été maintenu en aménagement Creton.

L'activité réalisée globale fait état d'un taux d'occupation de 88,66% en 2018, contre un objectif posé de réalisation de journées par nos autorités de régulation et tarification à 92.56%, suite au passage en dotation globalisée de financement. Ce déficit d'activité s'explique notamment par les absences de certains jeunes (maladies, hospitalisation, absentéisme protéiforme), non suffisamment compensée par la suractivité des mois de novembre et décembre. Précisons toutefois que la liste d'attente de l'IME fait état de 26 jeunes en attente de solutions.

Les faits marquants en 2018

Au niveau institutionnel

- ✚ Réussite à un appel à candidature départemental autour d'une sensibilisation au développement durable et aux économies d'énergie. Ce projet participatif a permis notamment la mise en place de tri sélectif, d'un composteur pour les déchets de cantine, et d'une sensibilisation des enfants et adolescents à la baisse des dépenses énergétiques (électricité, eau et transports notamment).
- ✚ Réalisation d'un diagnostic énergétique par un cabinet extérieur permettant le changement des deux chaudières tombées en panne, et une vision sur l'isolation à opérer au sein de l'établissement pour permettre une gestion plus vertueuse de l'énergie.
- ✚ Partenariat avec le lycée agricole de Péronne et l'association l'Oasis de L'Escaut autour d'une semaine de sensibilisation à l'environnement et aux enjeux liés à l'eau.

Au niveau éducatif, thérapeutique et pédagogique

- ✚ Deux séjours éducatifs : Transfert à la BRESSE, dans les VOSGES pour 14 adolescents de 14 à 18 ans du 17 au 21 décembre 2018 (luges, ballade en raquettes ; visite du marché de Noël de COLMAR et ballade en chiens de traîneaux...) et Séjour à Belle-et-Houllefort du 23 au 27 juillet 2018 pour 13 enfants de la SEES
- ✚ Sport adapté
- ✚ Rencontres parents/professionnels en janvier et juin 2018

Rapport moral et d'activité 2018

- ✚ Repas-spectacle avec les familles en juin
- ✚ Olympiades IME/ITEP en juillet
- ✚ Marché de Noël en commun avec l'ITEP
- ✚ Le repas de Noël réunissant usagers, professionnels de l'IME, ITEP et SESSAD de Péronne s'est déroulé le jeudi décembre 2018. Pour cette deuxième année, c'est dans les espaces du réfectoire, que nous avons partagé ce temps fort.
- ✚ Forum de l'emploi- Péronne

Enjeux et perspectives

Poursuivre le travail engagé pour la « Réponse accompagnée pour tous »

L'IME de Péronne est partie-prenante du dispositif départemental qui permet aux enfants privés d'accompagnement malgré des besoins urgents, de leur trouver une solution adaptée.

Un enfant a ainsi été admis à temps séquentiel suite à l'élaboration d'un plan d'accompagnement global auprès de la MDPH.

De plus, l'IME poursuit le travail de bonne collaboration avec ses partenaires dans le but de fluidifier les admissions et les parcours de chaque jeune en lien avec son projet individuel.

Un partenariat a été initié sur le territoire, auprès du SESSAD des PEPs et de l'IMPro de Corbie notamment.

Poursuivre le développement de la professionnalisation des jeunes

Le travail autour de la professionnalisation des jeunes se poursuit avec la mise en place d'un conventionnement avec l'ESAT d'Allaines (rencontres hebdomadaires entre les jeunes et les travailleurs, Les visites régulières des ESAT des Hauts de France et des mises en stage se sont poursuivies. La réussite de ces parcours d'insertion explique notamment l'absence de jeunes de plus de 20 ans à l'IME de Péronne. (aucun maintien en amendement Creton)

A ce titre, des réflexions sont en cours autour de la création d'un atelier professionnel supplémentaire.

La poursuite du partenariat avec l'association Différent et Compétent est également en cours, grâce au développement des reconnaissances des Acquis de l'expérience (RAE) suite au renouvellement de l'adhésion.

Développer l'inclusion, notamment grâce au travail ambulatoire (SESSAD du dispositif IME) et du service d'accompagnement à la scolarité

L'inclusion est une des orientations du projet associatif et du projet d'établissement de l'IME. Aussi, l'IME s'est orienté vers l'élaboration d'un dispositif intégré permettant de favoriser les passerelles entre l'IME et le SESSAD de Péronne. Ainsi deux jeunes ont pu bénéficier d'un travail conjoint avec le SESSAD en vue d'une préparation à la sortie. Malheureusement, ce projet n'a pas été concrétisé. De même, un jeune a bénéficié d'un banc d'essai au lycée pour y préparer une scolarisation extérieure.

Rapport moral et d'activité 2018

Institut thérapeutique, Educatif et Pédagogique de Péronne

Présentation

« Les instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques accueillent les enfants, adolescents ou jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Ces enfants, adolescents et jeunes adultes se trouvent, malgré des potentialités intellectuelles préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et un accompagnement personnalisé comme définis au II de l'article D 312-59-2 du code de l'action sociale et des familles »

Si l'ITEP sous sa forme actuelle date de la décision du directeur de l'époque en 2013 de scinder l'IME de sa section ITEP, l'autorisation administrative de création de l'ITEP est très récente (janvier 2017).

Le postulat éducatif à l'œuvre se réfère à une pédagogie de la réussite. Le regard porté sur l'enfant ou le jeune va l'aider à s'apaiser, se poser et grandir sereinement.

Les professionnels, quelle que soit leur place, leur fonction, sont invités à décrire le sujet par ce qu'il sait faire et non par ses déficits.



Services

Service des 6- 14 ans :

-  Unité Tout en Herbe
-  Unité Symphonie 2

Service des 14 – 20 ans :

-  Unité Tremplin
-  Unité Envol

Rapport moral et d'activité 2018

Missions

« L'ITEP accompagne le développement des personnes [...], au moyen d'une intervention interdisciplinaire. Cet accompagnement amène ces personnes à prendre conscience de leurs ressources, de leurs difficultés et à se mobiliser pour aller vers leur autonomie ;

Il dispense des soins et des rééducations ;

Il favorise le maintien du lien des intéressés avec leur milieu familial et social ;

Il promeut leur intégration dans les différents domaines de la vie, notamment en matière de formation générale et professionnelle. A ce titre, ils favorisent le maintien ou préparent l'accueil des intéressés en écoles et établissements scolaires, dans des dispositifs ordinaires ou adaptés ;

Il assure, à l'issue de l'accompagnement, un suivi de ces personnes pendant une période définie et renouvelable dans la limite de trois années ;

Il peut participer, en liaison avec les autres intervenants compétents, à des actions de prévention, de repérage des troubles du comportement et de recherche de solutions adaptées [...].

Ressources humaines

45 équivalents temps plein salariés travaillent pour l'ITEP de Péronne, dont 24,5 professionnels éducatifs, et 2,9 professionnels thérapeutiques. La convention avec l'Education Nationale concernant les unités d'enseignements a été prorogée, le temps que la nouvelle convention soit signée. Cette dernière prévoit la mise à disposition de 4,5 ETP d'enseignants- professeurs des écoles pour l'ITEP.

Des conventionnements avec des orthophonistes libérales ont pu voir le jour en lien avec les besoins des enfants et adolescents, et leurs projets de soin, faute d'être parvenu à recruter ces professionnels.

Une secrétaire a fait valoir ses droits à la retraite en 2018, ainsi qu'un agent de service intérieur.

Deux éducatrices spécialisées, une secrétaire et la directrice étaient en congé maternité cette même année.

L'ITEP a accueilli plusieurs stagiaires éducateurs spécialisés (APRADIS, AFFERTES), deux lycéens du lycée Pierre Mendès France de Péronne (découverte des métiers de l'aide à la personne), et une stagiaire maîtresse de maison.

Rapport moral et d'activité 2018

Activité réalisée

Les modalités d'accueil et l'emploi du temps sont proposés au regard de la problématique et des besoins de chaque jeune. Depuis la mise en place du dispositif ITEP (DITEP), coexistent différents régimes d'accueil, du semi-internat à temps complet, au semi-internat séquentiel, internat complet, jusqu'à internat séquentiel. Le SESSAD est une des modalités d'accueil.

49 enfants et adolescents fréquentaient l'ITEP en 2018, y compris à temps partiels ou en scolarisation partagée. Tous étaient des garçons.

Le taux d'occupation de l'ITEP de Péronne fait état de 5980 journées réalisées pour l'internat et de 2 186 journées réalisées pour le semi-internat, soit un taux d'occupation global de 88,80%. Ce taux est supérieur à l'objectif de réalisation de 86,16% tel que mentionné dans la convention de financement de l'assurance maladie pour le passage à la dotation globalisée de financement.

Les demandes d'admission se concentrent une nouvelle fois sur le service des 6 – 14 ans, avec 14 nouvelles demandes en 2018. Très peu de demandes d'admission ont été repérées sur la tranche d'âge des plus jeunes.

7 enfants et adolescents ont quitté l'ITEP en 2018, tous sur le service des 14- 20 ans. Citons notamment 2 mises à distance définitives suite à des passages à l'acte violent au sein de l'établissement, 4 demandes de fin d'accompagnement de la part des familles, 1 départ volontaire d'un jeune majeur.

La scolarisation des jeunes de l'ITEP se poursuit. L'objectif premier du pôle au sein de l'ITEP est de réconcilier les enfants aux apprentissages scolaires. Différents projets en lien avec le programme de l'éducation nationale sont vécus au sein de l'ITEP. Les plus grands préparent ainsi le certificat de formation générale (CFG) équivalent du diplôme du brevet des collèges.

Le service d'accompagnement à la scolarité poursuit sa mission de développement des inclusions scolaires. 3 jeunes ont été intégrés dans des classes élémentaires, 2 dans la Somme et 2 dans le Pas de Calais. 4 élèves ont été inclus au collège (2 dans la Somme, et 2 dans le Nord). Un jeune a bénéficié d'un programme composite, ULIS et classe type.

8 bancs d'essais ont été réalisés, dont un seul n'a pas permis d'inclusion définitive.

Les faits marquants en 2018

Au niveau institutionnel

- ✚ Réussite à un appel à candidature départemental autour d'une sensibilisation au développement durable et aux économies d'énergie. Ce projet participatif a permis notamment la mise en place du tri sélectif, d'un composteur pour les déchets de la cantine, et d'une sensibilisation des enfants et adolescents à la baisse des dépenses énergétiques (électricité, eau et transports notamment).

Rapport moral et d'activité 2018

- ✚ Réalisation d'un diagnostic énergétique par un cabinet extérieur permettant le changement des deux chaudières tombées en panne, et un travail à venir sur l'isolation des bâtiments.

Au niveau éducatif, pédagogique et thérapeutique

- ✚ Des CVS, commissions menus et autres instances de participation des jeunes et des familles
- ✚ Des transferts (séjour à la neige à Ventron pour le groupe Tout en Herbe, à la Bresse-Honeck pour le Tremplin et l'Envol ; séjours en Normandie et dans l'Aisne pour le groupe ; Symphonie ; séjour à Rimou pour le groupe Tout en herbe ; séjour nature dans un village vacances)
- ✚ Festival numérique de Péronne
- ✚ Visite de la caserne des pompiers de Péronne
- ✚ Rencontres parents- professionnels
- ✚ Concours national de mathématiques (Kangourous et Koala)
- ✚ Projet de correspondance : inauguration de l'exposition « je suis venu t'écrire » avec les chemins artistiques du pays de Santerre – Haute Somme
- ✚ Fête de l'ITEP
- ✚ Mise en place d'Olympiades pour l'IME, et l'ITEP
- ✚ Marché de Noël avec l'IME
- ✚ Repas de Noël institutionnel

Enjeux et perspectives

Poursuivre le travail engagé pour la « Réponse accompagnée pour tous » :

- ✚ L'engagement de l'établissement de fluidifier les parcours des enfants et adolescents dans le cadre de « réponse accompagnée pour tous » a permis de poursuivre l'accompagnement de plusieurs adolescents en situation critique ou à risque de rupture. Ces derniers étaient en situation de rupture scolaire (exclusions) suite à des troubles du comportement importants. Cette réponse à l'urgence ne doit toutefois pas se faire au détriment de la prévention et de l'accompagnement des situations d'enfants jugées moins problématiques.

La concrétisation du DITEP :

- ✚ La préparation de la convention mettant en place le dispositif ITEP a pu se poursuivre grâce à la présence forte de l'ITEP de Péronne dans les instances régionales de l'Association des ITEPs et de leurs Réseaux (AIRE). La présence en tant que déléguée territoriale pour la Somme de la directrice

Rapport moral et d'activité 2018

aux réunions préparatoires et aux négociations avec les administrations a permis de faciliter la compréhension des enjeux et de préparer les équipes éducatives et thérapeutiques à ce changement de pratiques.

- ✚ Le changement de paradigme à l'œuvre ne doit pas pour autant être sous-estimé. Il s'agit en effet, suite à une notification en dispositif intégré par la MDPH, de proposer en interne la meilleure modalité d'accompagnement du jeune ou de l'enfant (internat, externat, modalités séquentiels, SES-SAD). Cette souplesse nécessaire à la concrétisation du projet du jeune nécessite une rigueur administrative et financière, la collaboration et négociation des parents et représentants légaux, ainsi qu'une bonne connaissance de notre fonctionnement par les partenaires.
- ✚ La convention a été signée début 2019.

Poursuivre le virage inclusif grâce au travail de développement des inclusions scolaires :

- ✚ Le service d'accompagnement à la scolarité a poursuivi son travail autour de la formalisation des bancs d'essai, des inclusions scolaires et des temps de scolarisation partagés. Chaque enfant ou adolescent accueilli conserve ainsi son inscription dans son établissement scolaire de référence. L'ITEP de Péronne œuvre ainsi pour faciliter le retour à plus ou moins long terme en milieu ordinaire de scolarisation.

Rapport moral et d'activité 2018

SESSAD de Péronne

Présentation

En juin 2016, un projet de redéploiement de places entre l'IME – l'ITEP et la création d'un SESSAD est déposé. Ce projet abouti en janvier 2017 par l'édition de trois arrêtés d'autorisation distincts : un IME de 40 places en semi internat, un ITEP de 44 places (internat et externat en dispositif à et un SESSAD de 6 places.

Le 12 décembre 2016, l'Agence Régionale de Santé a autorisé l'ADSEA 80 à ouvrir un SESSAD de 6 places équivalent temps plein à Péronne par redéploiement de places d'ITEP. « Les bénéficiaires sont des enfants et adolescents jusqu'à 20 ans, déficients intellectuels avec ou sans troubles associés ou présentant des troubles du caractère et du comportement »



Missions

- ✚ Aider à la remobilisation de l'enfant et adolescent de façon générale, y compris dans les apprentissages scolaires et professionnels
- ✚ Soutenir l'enfant et adolescent dans ses différents projets
- ✚ Permettre une socialisation
- ✚ Permettre un étayage envers la famille
- ✚ Ouvrir des espaces où l'enfant et adolescent pourront exprimer ce qu'ils souhaitent, y compris leur mal-être
- ✚ Préparer la sortie du service et ainsi permettre un retour vers le milieu ordinaire.

Les professionnels du SESSAD interviennent conjointement dans les domaines prévus et contractualisés dans le cadre du Plan d'accompagnement Individuel : scolaire ou professionnel, social, etc...Les professionnels du SESSAD seront garants du projet du jeune. Pour autant, le SESSAD n'intervient pas, sauf co-contractualisation express, dans les domaines de l'aide sociale à l'enfance, de la thérapie familiale, de la justice ou du sanitaire. Si les besoins identifiés devaient apparaître dans ces domaines, un relais serait sollicité après accord des détenteurs de l'autorité parentale et du jeune.

Rapport moral et d'activité 2018

Ressources humaines

Le SESSAD de Péronne est composé de deux professionnels éducatifs à temps partiels, d'une psychologue, d'une psychomotricienne d'un infirmier et d'un médecin (en temps partiel) ainsi que de personnels administratifs et techniques. Situé sur le site du 20 rue du Mont Saint Quentin à Péronne, dans les locaux de l'IME et de l'ITEP, le SESSAD bénéficie à ce titre d'un plateau technique diversifié favorisant une réactivité des demandes et une réponse adaptée aux besoins des jeunes accompagnés.

Les professionnels ont bénéficié de formations continues sur « le dispositif intégré » et le « travail en SESSAD ».

Activité réalisée

Le SESSAD de Péronne a accompagné en moyenne 6 jeunes en équivalent temps plein. Pendant l'année, entre 3 et 7 jeunes ont bénéficié des interventions du SESSAD (notion de file active).

Tous étaient originaires de l'ITEP de Péronne.

Trois jeunes ont quitté le service en 2018 suite à une fin d'accompagnement (une embauche en ESAT ; une fin de prise en charge médico-sociale suite à un défaut d'adhésion du jeune, le déménagement du jeune vers une autre région).

Un jeune a été admis en cours d'année, dans l'attente d'une place en ITEP (durée d'accompagnement de 6 mois) avant de pouvoir être admis à l'ITEP.

Les faits marquants en 2018

Après un an d'existence, le SESSAD a dû penser ses locaux, écrire ses outils, structurer sa pratique, communiquer sur son fonctionnement en interne et en externe. Le travail fut important pour toute l'équipe qui peut aujourd'hui se féliciter d'avoir trouvé son régime de croisière. L'objectif d'insertion sociale et professionnelle a été réalisé, avec 3 jeunes qui ont pu trouver du travail et ou s'inscrire sur une formation.

Des ateliers collectifs ont été menés autour de l'écriture d'un CV, lettre de motivation et exercice oral de l'entretien professionnel.

Une situation a fortement mobilisé l'équipe du SESSAD suite à une situation extrême d'urgence (perte de domicile et précarité forte). La mise en place du projet personnalisé réseau et l'étayage partenarial des structures et administrations investies (l'ESAT de Glisy, du foyer d'hébergement de Cagny, de la Mission locale) ont permis de faire aboutir l'embauche et l'hébergement de ce jeune.

Rapport moral et d'activité 2018

Enjeux et perspectives

Poursuivre le travail engagé pour la « Réponse accompagnée pour tous »

- ✚ L'engagement des établissements de Péronne pour « la réponse accompagnée pour tous » passe aussi par la mise en place des deux dispositifs intégrés, le dispositif ITEP (DITEP) et le Dispositif IME (DIME). Le SESSAD est à ce titre partie prenante en ce qu'il assure une des modalités d'accompagnement des enfants et adolescents de l'institution dans le cadre d'une prise en charge ambulatoire.
- ✚ Nous pouvons toutefois d'ores et déjà affirmer que le SESSAD sera freiné dans ses missions par sa capacité réduite. Ainsi, il semble clair que la structuration et l'organisation d'un service pour 6 places équivalent temps plein supposera à terme un développement. Le SESSAD raisonne d'ailleurs à ce titre en « file active » sur demande des autorités de régulation et tarification comme les autres SESSAD départementaux. La capacité d'autorisation du SESSAD s'entend dès lors comme 6 places équivalentes temps plein, permettant d'accompagner plus de jeunes en fonction de leur profil, projets et besoin. Une dizaine de jeunes est ainsi accompagné en 2019.

Favoriser les dispositifs de droit commun plutôt que l'institutionnalisation

- ✚ Le SESSAD de Péronne s'inscrit dans le virage inclusif. A ce titre, les enfants et jeunes accompagnés doivent pouvoir bénéficier des dispositifs de droit commun, au même titre que les autres jeunes, et ce avant même de penser l'institution ou la réorientation vers un établissement médico-social adapté. Cette subsidiarité suppose en outre une bonne connaissance du territoire, et un approfondissement des connaissances quant aux partenaires et dispositifs de droit commun (mission locale, pôle emploi, entreprises, établissements scolaires, école de la seconde chance, EPIDE, etc...)
- ✚ Les professionnels du SESSAD ont par ailleurs participé à plusieurs colloques organisés par les institutions et administrations partenaires, permettant de mieux connaître les dispositifs.

Faire connaître et communiquer sur ce nouveau service

- ✚ Tout nouveau service impose et suppose une communication adaptée en interne, mais aussi en externe. A ce titre, une plaquette d'informations a été travaillée, ainsi qu'un livret d'accueil à destination des usagers. La mise en place d'un SESSAD dans le cadre d'un dispositif intégré crée de fait un changement de pratiques des professionnels qui doivent pouvoir connaître et traçabiliser le projet de chaque jeune, mais aussi imaginer et innover quant aux parcours de chacun.

Rapport moral et d'activité 2018

SESSAD « Le Trait d'Union »

Présentation

Le SESSAD est autorisé pour l'accompagnement de 35 enfants, garçons et filles, âgés de 5 à 20 ans, domiciliés à Amiens Centre et Sud (Amiens Métropole en réalité), présentant une déficience intellectuelle légère à moyenne, avec ou non des troubles du comportement et/ou de la personnalité.

La mise en place du SESSAD s'inscrit dans une logique de collaboration et d'ouverture avec les autres partenaires que sont : l'Education Nationale, les Services Sociaux, les Services de Soins, les Acteurs locaux des dispositifs de formation professionnelle et d'intégration sociale, les Associations sportives et culturelles et toutes les associations qui pourront contribuer à favoriser l'insertion du jeune.



Missions

- ✚ la conservation du caractère global de la prise en charge : élaboration d'un projet pédagogique, éducatif et thérapeutique individualisé faisant l'objet d'une évaluation pluridisciplinaire.
- ✚ une place reconnue pour la famille : elle est non seulement informée, mais associée à l'action.
- ✚ une volonté de maintien dans le milieu ordinaire et d'intégration scolaire.

Ressources humaines

- ✚ Nombre de CDD : 04 (secteur éducatif)
- ✚ 9,925 ETP pour 14 salariés dont 4 partagés avec l'IME de la Somme
- ✚ Profil des stagiaires : psychomotricité, psychologie, orthophonie et éducatif.

Rapport moral et d'activité 2018

Activité réalisée

- ✚ Nombre de personnes accueillies : 35 jeunes.
 - ✚ Nombre d'entrées : 12 jeunes.
 - ✚ Nombre de sorties : 12 jeunes.
 - ✚ Nombre de demandes d'admission : 16.
-

Les faits marquants en 2018

Un transfert sur 2 jours au bénéfice de 6 enfants.

Spectacle « Mise en Lumière » (présentation d'une partie des activités du SESSAD auprès des familles) en juin, rassemblant une quinzaine de familles.

Enjeux et perspectives

Le premier enjeu est la nomenclature du SESSAD puisque son autorisation de fonctionnement, datant de 2014 indique : « troubles du comportement et/ou de la personnalité ». Dans les faits, le SESSAD accueille des enfants ce profil mais aussi des enfants présentant une déficience intellectuelle en tant que pathologie principale.

Le second enjeu porte sur la création d'un Dispositif ITEP, avec l'IME de la Somme :

- ✚ Ecriture du projet pédagogique.
- ✚ Enjeux économiques.
- ✚ Enjeu architectural.

RAPPORT D'ACTIVITE SERVICE RESSOURCES HUMAINES

Au-delà des missions habituelles du service RH

- ✚ la vie du contrat de travail de l'embauche à la rupture,
- ✚ le conseil juridique,
- ✚ Le suivi des dossiers litigieux,
- ✚ l'élaboration et le suivi du plan de formation,
- ✚ les temps de négociation obligatoire avec les organisations syndicales,
- ✚ répondre aux sollicitations des personnels,
- ✚ conduire les réunions avec les institutions représentatives en cas d'absence de direction,
- ✚ suivi des volumes horaires dans le cadre de la modulation annuelle du temps de travail,
- ✚ ...

L'année 2018 a été axée sur deux grands sujets :

La réorganisation du pôle enfance et famille avec au niveau RH le souhait de maintenir l'emploi des salariés déjà en poste malgré un contexte économique difficile avec la suppression de places au FEP, la fermeture annoncée de la MECS d'Ayencourt-le-Monchel. Une quinzaine d'emplois sauvés.

L'ordonnance du 22 septembre 2017 consacrée à **la nouvelle organisation du dialogue social et économique** a créé le Comité Social et Economique (CSE), instance qui fusionne le comité d'entreprise, les délégués du personnel et le CHSCT.

C'est dans ce cadre réglementaire que l'ADSEA80 a pu signer avec les organisations syndicales (CFDT, CFE-CGC, CGT, FO et SUD) dès le 19 février 2018, un accord de méthode relatif à la mise en place des élections professionnelles au sein de l'association.

En effet, l'ADSEA80 a pu constater que jusqu'à maintenant les élections professionnelles se déroulaient dans des temps différents pour chacun des établissements, que les œuvres sociales étaient gérées pour certains établissements par des délégués du personnel et que ces deux points devaient être remis en conformité.

Par ailleurs l'ADSEA80 a considéré que repenser l'organisation des institutions représentatives du personnel dans un objectif de renforcer la dimension associative et transversale serait en adéquation avec les valeurs portées par son projet associatif. Cette volonté associative s'est mise en place dans le cadre d'un dialogue social constructif de qualité, tel que le connaît l'association aujourd'hui.





Rapport moral et d'activité 2018

Ce qui a abouti en juillet 2018 à la signature d'un accord d'entreprise sur la mise en place d'un CSE (Comité Social et Economique) associatif et de représentants de proximité au sein des établissements.

- Le 21 septembre 2018 un accord préélectoral a été signé avec les organisations syndicales et le 23 novembre 2018, les 12 membres du CSE titulaires et 12 membres du CSE suppléants ont été élus dès le 1^{er} tour des élections.

Olivia CARON

Directrice des Ressources Humaines

RAPPORT FINANCIER

Les comptes présentés pour l'exercice 2018 sont les comptes globaux de l'ensemble des activités de l'Association.

A] PÔLE ENFANCE ET AUTONOMIE / PÔLE INSERTION PAR LE TRAVAIL

Financement A.R.S. des Hauts-de France (O.N.D.A.M. : Objectifs National des Dépenses d'Assurance Maladie => Contribution aux Dépenses des Etablissements et Services pour Personnes Handicapés)

- ✚ 1 E.S.A.T. (Etablissement et Service d'Aide par le Travail),
- ✚ 3 I.M.E. (Instituts Médico Educatif)
- ✚ 1 I.T.E.P. (Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique),
- ✚ 2 S.E.S.S.A.D. (Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile).

B] PÔLE ENFANCE ET FAMILLE

- ✚ Financement C.D. 80 (Conseil Départemental de la SOMME)
 - 2 M. E.C.S. (Maison d'Enfants à Caractère Social)
- ✚ Financement D.R. P.J.J. Grand Nord (Protection Judiciaire de la Jeunesse)
 - 1 C.E.R. (Centre Educatif Renforcé)

Rapport moral et d'activité 2018

I] ACTIVITE

ETABLISSEMENTS	Nombre journées théoriques	Nombre journées réalisées	Taux d'occupation
PERIMETRE ARS	56 739	60 448	106,54%
PERIMETRE CD80	29 200	27 554	94,36%
PERIMETRE PJJ	1 752	1 148	65,53%
	87 691	89 150	101,66%

ETABLISSEMENTS	Niveau d'Activité Attendu
I.M.E. de la SOMME	91,68 %
I.M.E. de PERONNE	92,56 %
I.T.E.P. de PERONNE	86,16 %
S.E.S.S.A.D. de PERONNE	92,98 %
I.M.E. LA CLAIRIERE	91,06 %
E.S.A.T. Les Ateliers du Pôle Jules VERNE	90,00 %
M.E.C.S.	90,00 %
C.E.R.	90,00 %

* Taux moyen ARS niveau d'activité attendue : 90,74 %

Rapport moral et d'activité 2018

II] RESULTATS COMPTABLES ET BUDGETAIRES DES ETABLISSEMENTS

ETABLISSEMENTS	RESULTAT COMPTABLE	RETRAITEMENTS	VARIATION COMPTE 116 PROV C PAYES	RESULTAT N - 2 CPTE ADMINIST.	RESULTAT N CPTE ADMINIST.
SIEGE GESTION CONTROLEE	-1 518,00	0,00	1 518,00	0,00	0,00
IME DE LA SOMME	-365 378,34	-67 506,28	-11 647,00	386 263,15	-58 268,47
IME ITEP DE PERONNE	292 900,73	0,00	-93 095,00	0,00	199 805,73
IME LA CLAIRIERE	-32 698,81	0,00	2 571,00	34 719,69	4 591,88
SESSAD LE TRAIT D'UNION	49 603,59	0,00	-135,00	0,00	49 468,59
ITEP DE PERONNE	-364 797,37	0,00	103 077,00	205 731,12	-55 989,25
SESSAD DE PERONNE	-4 514,26	0,00	5 469,00	0,00	954,74
FOYER EDUCATIF PICARD	77 267,68	0,00	-9 893,00	-129 924,17	-62 549,49
M.E.C.S. AYENCOURT LE MONCHEL	-1 366,93	0,00	65,00	11 748,73	10 446,80
C.E.R. RESSOURCES	53 800,16	0,00	-4 187,00	-18 850,13	30 763,03
E.S.A.T. LES ATELIERS DU POLE JULES VERNE - SOCIAL	172 266,12	0,00	-3 791,00	-55 335,21	113 139,91
TOTAL DES ETABLISSEMENTS	-124 435,43	-67 506,28	-10 048,00	434 353,18	232 363,47
E.S.A.T. LES ATELIERS DU POLE JULES VERNE - COMMERCIAL	52 798,90				
GESTION PROPRE ADSEA	-1 377,89				
TOTAL ADSEA	-73 014,42				

Détail des Retraitements :

IME SOMME - O.C.C.E.

-1 006,28

IME SOMME - REPRISE PROVISION LITIGES

-66 500,00

}
-67 506,28

-67 506,28

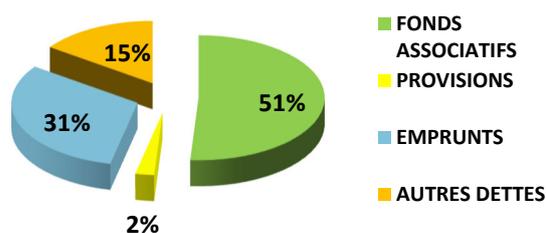
Rapport moral et d'activité 2018

III] BILAN – COMPTES GLOBAUX

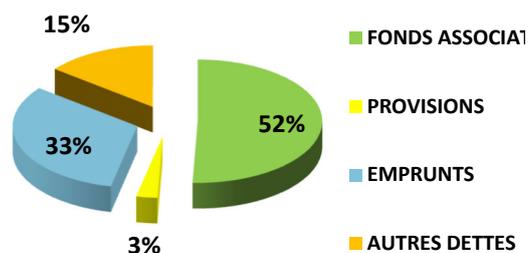
Un résultat comptable global déficitaire de : - 73 014,42 €

A] PASSIF – BILAN GLOBAL (2018/2017)

BILAN COMPTES GLOBAUX 2018 PASSIF



BILAN COMPTES GLOBAUX 2017 PASSIF



* Des Fonds Associatifs en Baisse de 1 % (9 377 k€ en 2018 contre 9 480 k€ en 2017)

* Des Provisions en Baisse de 1 % (443 k€ en 2018 contre 509 k€ en 2017)

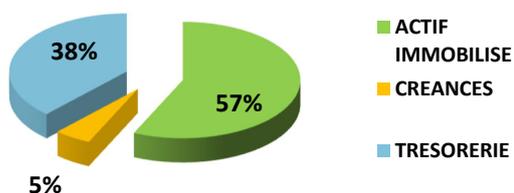
* Des Emprunts en Baisse de 2% (5 761 k€ en 2018 contre 6 020 k€ en 2017). Pas de nouvel emprunt souscrit.

* Des Autres Dettes en stabilité

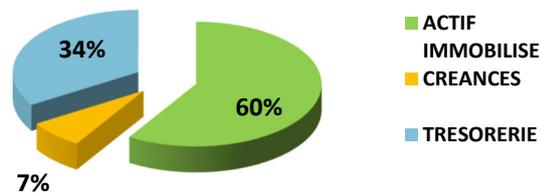
Rapport moral et d'activité 2018

B] ACTIF – BILAN GLOBAL (2018/2017)

BILAN COMPTES GLOBAUX 2018 ACTIF



BILAN COMPTES GLOBAUX 2017 ACTIF



* L'Actif Immobilisé en Baisse de 2 % (10 437 k€ en 2018 contre 11 020 k€ en 2017)

* Les Créances en Baisse de 3 % (939 k€ en 2018 contre 1 361 k€ en 2017) due au changement de mode de tarification (Prix de Journée vers Dotation Globale versement au douzième au 20 du mois).

* La Trésorerie en Augmentation de 4 % (6 990 k€ en 2018 contre 6 329 k€ en 2017) => impact également du changement de mode de tarification.

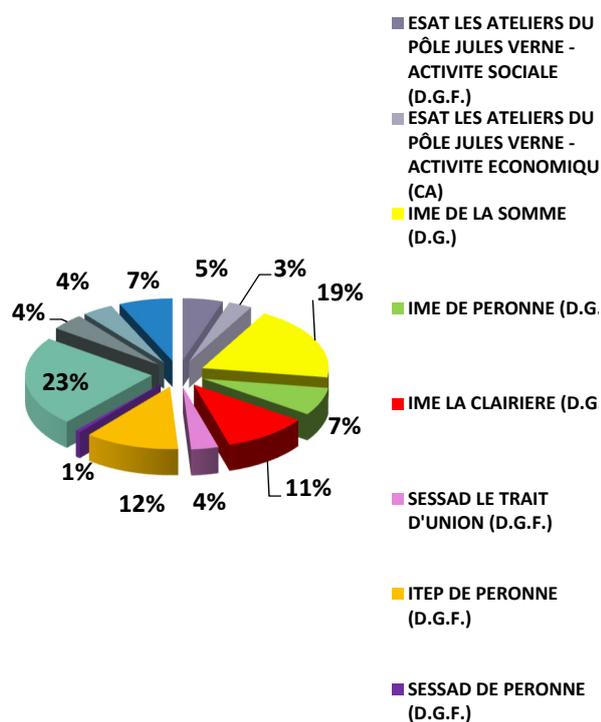
Rapport moral et d'activité 2018

III] COMPTE DE RESULTAT – COMPTES GLOBAUX (2018/2017)

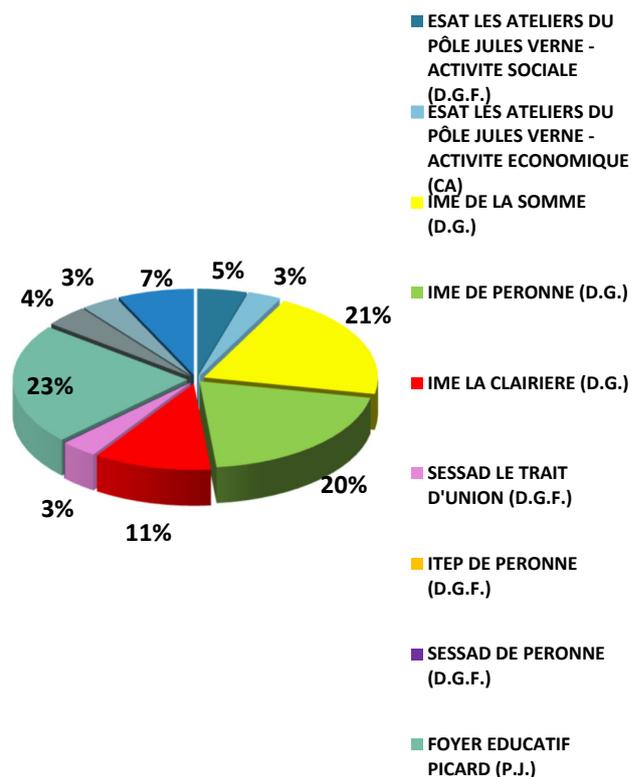
Un résultat comptable global déficitaire de : -- 73 014,42 €

A] PRODUITS – COMPTES GLOBAUX (2018/2017)

COMPTE DE RESULTAT COMPTES GLOBAUX 2018 PRODUITS

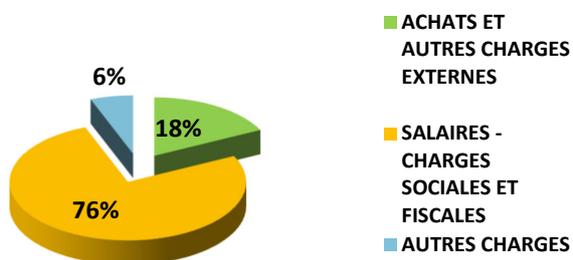


COMPTE DE RESULTAT COMPTES GLOBAUX 2017 PRODUITS

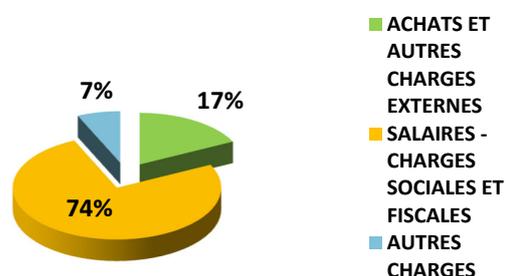


Rapport moral et d'activité 2018

COMPTE DE RESULTAT COMPTES GLOBAUX 2018 CHARGES



COMPTE DE RESULTAT COMPTES GLOBAUX 2017 CHARGES



* Des Achats et Autres Charges Externes en augmentation de 1 % (3 249 k€ en 2018 contre 3 216 k€ en 2017)

* Des Salaires et Charges Sociales et Fiscales en augmentation de 2 % (14 031 k€ en 2018 contre 13 753 k€ en 2017)

* Des Autres Charges sont en baisse de 1 % (1 261 k€ en 2018 contre 1 405 k€ en 2017).

Rapport moral et d'activité 2018

IV] CONCLUSION

La situation financière de l'AD.S.E.A. 80 est globalement saine.

A] SITUATION FINANCIERE DES PÔLES ENFANCE ET AUTONOMIE ET INSERTION PAR LE TRAVAIL

Les établissements du périmètre de financement de l'A.R.S. ont une situation financière qui est revenue à l'équilibre compte tenu notamment du Plan de Retour à l'Equilibre qui a été porté par les Directions d'Etablissement et leur Equipes. Ce rééquilibrage permet de financer l'exploitation courante et les investissements courants, mais ne permet pas de financer les gros travaux de réhabilitation, de mise aux normes et d'humanisation des locaux des établissements de ce périmètre. Dans le cadre des travaux sur les C.P.O.M. dit « obligatoires » : PÔLE ENFANCE ET AUTONOMIE + PÔLE INSERTION PAR LE TRAVAIL de la compétence de l'O.N.D.A.M. (A.R.S. des HAUTS DE France) avec l'objectif de contractualiser au 1^{er} janvier 2020, l'A.D.S.E.A. 80 réfléchit avec les Services de l'A.R.S. à la solution « optimale » afin de réaliser les travaux en tout ou partie et veille notamment à l'équilibre financier global de l'Association.

B] SITUATION FINANCIERE DU PÔLE ENFANCE ET FAMILLE

Les établissements du **périmètre de financement du Conseil Départemental de la SOMME** ont une situation financière fragile et génèrent au titre de l'année 2018 des déficits qui feront l'objet d'une étude des Autorités de Contrôle et de Tarification.

Pour ce périmètre de financement, l'année 2018 s'est résumée ainsi :

- ✚ La M.E.C.S. « Foyer Educatif Picard » a été invitée à entrer dans le cadre d'un C.P.O.M. 2019-2023 par le Conseil Départemental de la SOMME par courrier daté du 12 décembre 2017 et également dans la L.R.AR. du 21 décembre 2017 relative à la diminution de capacité de 68 places à 48 places à compter du 1^{er} janvier 2019.
- ✚ Au cours de l'année 2018, l'A.D.S.E.A. 80 a répondu à un Appel à Projet portant sur la création d'un Service Mineurs Non Accompagnés (M.N.A.) de 25 places : l'A.D.S.E.A. a reçu l'autorisation de création en date du 15 novembre 2018 avec ouverture à compter du 1^{er} janvier 2019.

Un CPOM dit « facultatif » mais conseillé : PÔLE ENFANCE ET FAMILLE pour le périmètre de financement CD80 a vu la finalisation de ses travaux en décembre 2018 et une contractualisation a été signée le 3 mai 2019 et rendue exécutoire le 14 mai 2019 ayant comme date d'effet le 1^{er} janvier 2019. Ce CPOM englobe le refinancement des déficits budgétaires des années antérieures à hauteur de : 100 k€/an soit 500 k€ et vient ainsi sécuriser la situation financière de ce périmètre de financement.

L'établissement du **périmètre de financement de la Direction Régionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse** a une situation financière qui reste préoccupante (malgré un résultat budgétaire excédentaire du compte administratif 2018) compte tenu de l'activité et du budget accordé. Le modèle économique du C.E.R. devra faire l'objet d'une étude avec les Services de la P.J.J. tant au niveau de l'activité (compte tenu notamment d'un retour de tarification revenant vers un système basé à l'activité sachant qu'une Dotation au douzième était versée jusqu'à



Rapport moral et d'activité 2018

présent), qu'au niveau d'une enveloppe budgétaire incompressible permettant de financer l'exploitation et l'investissement via une sécurisation de la dotation annuelle visée afin d'asseoir un financement et une pérennité du C.E.R.

La logique budgétaire s'inverse et de nouveaux outils plus financiers ont fait leur apparition notamment dans le cadre des CPOMs : E.P.R.D (Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses), E.R.R.D. (Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses qui vont remplacer à terme ceux que nous utilisons et feront du secteur associatif de jadis un secteur associatif sur le modèle des business plan des entreprises privées.

L'exécution budgétaire sous modélisation CPOMs vient renforcer la vigilance à apporter quant au respect de l'activité encadrée et également de la maîtrise des dépenses.

Sébastien BLONDEL

Chef comptable
